

L'Atlantique Kitefoil

Le Télégramme

Organisé par



INSTRUCTIONS DE COURSE Un TICKET pour L'AT Kitefoil

LIEU : Gâvres

Dates : du 11 au 13 septembre 2020

Autorité Organisatrice (AO) : Centre Nautique de Lorient
Grade 5b

La mention [DP] dans une règle de ces instructions de course (IC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) incluant l'annexe F,
- 1.2 les prescriptions nationales
- 1.3 les règlements fédéraux
- 1.4 Les règles techniques et de sécurité de kiteboard éditées par la FFV

2. MODIFICATIONS AUX IC

Toute modification aux IC sera affichée sur le site internet du CNL avant 9H le jour où elle entrera en vigueur. Sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. PROGRAMME

3.1 Jours de course

Date	Heure du briefing concurrents	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
11 septembre 2020	12h00	14 h 00
12 septembre 2020	10h00	11 h 00
13 septembre 2020	9h00	10 h 00

- 3.2 Un briefing pour les concurrents sera organisé chaque jour devant le l'école de Kite You Kite.
- 3.3 Nombre de courses :
 - 3.3.1 8 courses par jour et par division/catégorie peuvent être disputées par un kiteboard.
 - 3.3.2 Le nombre maximum de courses consécutives est de 4.
- 3.4 A l'exception du dernier jour de course, l'heure limite du dernier signal d'avertissement chaque jour est fixée à 18h10 (une heure avant le coucher du soleil fixée à 19h 10 pour la durée de l'épreuve).
- 3.5 Le dernier jour de course, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 14 h 00.

4. PAVILLONS DE CLASSE

Classe	Signe distinctif	Couleur du pavillon
Foil	Flamme violette	violet

5. FORMAT DES COURSES

Les courses se dérouleront en flotte.

6. LE DEPART ET L'ARRIVEE

6.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ.

6.2 Pour prévenir les kiteboards qu'une séquence de départ va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore, au moins 5 minutes avant le signal d'avertissement.

6.3 Procédure de départ :

Minutes avant le départ	Signal	Signal sonore	Signification
5'	Pavillon de Classe	Un	Attention
3'	Pavillon rouge	Un	Avertissement
2'	Pavillon rouge affalé Pavillon Jaune	Un	Préparatoire
1'	Pavillon jaune affalé	Un long	Une minute
0'	Pavillon vert	Un	Départ

Ceci modifie la RCV 26.

6.4 La RCV 30.4 s'appliquera à chaque départ. Ceci modifie la RCV30.4

6.5 Un kiteboard qui ne prend pas le départ au plus tard deux minutes après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

6.6 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon Orange sur le bateau arborant les pavillons Bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

6.7 Les kiteboards ayant fini et n'étant plus en course doivent s'écarter de la zone d'arrivée. [DP]

7. TEMPS LIMITES :

7.1 Le temps limite pour le premier kiteboard pour *finir* est de 12 minutes. Si aucun kiteboard ne finit dans ce temps limite, le comité de course doit annuler la course. Ceci modifie la RCV 32.1.

7.2 Les kiteboards manquant à finir dans un délai de 10 minutes après que le kiteboard classé à la place médiane de sa série, sera classé DNF sans instruction. Ceci modifie les RCV 63.1 et A5.

8. PARCOURS ET ZONES DE COURSE

8.1 Un briefing coureur précisera les parcours en fonction des conditions du jour.

8.2 Les parcours ne seront pas réduits. Ceci modifie la RCV 32.

8.3 La zone de course et la zone sécurisée sont précisées lors du briefing.

8.4. Les parcours pourront être reprécisés lors des briefings coureurs avant chaque série de courses

9. IDENTIFICATION ET PUBLICITE [DP]

9.1 Lorsque fourni par l'AO, les kiteboards et concurrents doivent porter ou arborer ce qui suit, comme demandé :

9.1.1 un dossard de la compétition pour chaque concurrent quand il est sur l'eau, avec un numéro de course individuel, porté par-dessus tous les équipements et vêtements

10. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

10.1 Le tableau officiel d'informations se trouve sur le site internet du Centre Nautique de Lorient

10.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, « 1 minute » est remplacé par « pas moins de 20 minutes » dans Signaux de course. Ceci modifie RCV « Signaux de course »

10.4 Les informations spécifiques à l'épreuve seront affichées sur le site internet du Centre Nautique de Lorient avant le premier briefing concurrents.

10.5 Quand les pavillons Aperçu sur H sont envoyés à terre, les kiteboards qui sont à terre ne doivent pas quitter la plage. Ceci modifie Signaux de course. [DP]

11 REGLES DE SECURITE

11.1 La zone technique de stockage est située sur la plage devant l'école de Kite You Kite
A terre, il est demandé aux concurrents de positionner leurs planches de kite avec les ailerons dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident. (DP)

11.2 Les zones de décollage et d'atterrissage sous le vent de la zone technique.
Les concurrents ne doivent pas rester l'aile en l'air. Une mise à l'eau rapide et un atterrissage de l'aile dans des délais les plus courts possibles sont fortement recommandés. (DP)

11.3 Les kiteboarders doivent se conformer aux instructions du beach marshall. (DP)

11.4 Contrôle de la sortie sur l'eau et du retour à terre :

Un émargement (sortie et retour) sera mis en place à proximité de la zone technique.

NOTA : pour des raisons de sécurité, un concurrent devra venir émarger sans son Kite

a) Chaque concurrent devra signer la liste d'émargement dans la zone qui lui est réservée en face de son nom et numéro de dossard :

- avant d'aller sur l'eau à la demande du directeur de course
- et après chaque retour à terre

b) L'émargement départ sera ouvert avec l'envoi du pavillon « I » - (« information »). Il restera ouvert jusqu'à la fin du temps limite pour prendre le départ de la course concernée.

c) L'émargement retour après un retour à terre devra être effectué au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier à la course concernée, ou après l'envoi de la pavillonnerie sur l'eau. Le délai pourra si nécessaire être prolongé par le directeur de course ou le jury.

d) Un concurrent qui n'a pas émargé au départ d'une course ou groupe de courses sans retour à terre ou au retour d'une course ou groupe de courses sans retour à terre sera classé DSQ sans instruction à la course la plus proche de l'infraction. Ceci modifie RCV A4 et A5.

11.5 Un kiteboard qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. (DP)

11.6 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un kiteboard d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.

11.7 Matériels de sécurité

Les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau

- Les combinaisons isothermiques dans une eau de 18° et moins
- Le port du casque est obligatoire depuis le décollage de l'aile jusqu'au retour à terre
- Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité 50N conforme à la division 240 ou une veste de protection conforme à la division 240
- Moyen de repérage lumineux
- Un déclencheur et un libérateur fonctionnel.
- Un dispositif coupe ligne adapté aux conditions de compétition
- Un téléphone portable pour le tour de l'île de Groix.

11.8 Pavillon V

La procédure d'assistance d'urgence s'applique telle que définie en annexe « Procédure d'assistance d'urgence ». Ceci modifie Signaux de Course.

Lorsque cette IC est en application, l'IC 16.1 ne s'applique plus aux accompagnateurs concernés.

11.9 Le pavillon V envoyé à terre signifie : « les kiteboards ne doivent pas quitter la plage. Attendez de plus amples informations. » (DP) Modif RCV Signaux de Course cf 10.5

11.10 Le pavillon V envoyé sur l'eau signifie : « les kiteboards doivent revenir à la plage aussitôt que raisonnablement possible ». (DP) Modif RCV

11.11 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

12 CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

1 course enlevée si 4 validées

2 courses enlevées si 7 validées

3 courses enlevées si 12 validées

4 courses enlevées si 16 ou plus validées

13. SYSTEME DE PENALITE

L'annexe T des RCV, Conciliation, s'appliquera.

14. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

14.1 En cas de réclamation, une organisation tripartite comité de course/ bénévole/ coureur hors du cas, pourra être organisée pour effectuer un jugement.

En cas de gros litige, un jury, pourra être désigné par la commission régionale d'arbitrage afin de traiter le cas.

15. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]

15.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les kiteboards courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les kiteboards aient fini ou abandonné ou que le directeur de course/Comité de Course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

15.2 La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

16. COMMUNICATION RADIO [DP]

Sauf en cas d'urgence, un kiteboard qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les kiteboards

17. PRIX

Des prix seront distribués lors de la remise des prix le dimanche 13 septembre prêt du chapiteau du village de L' Atlantique le Télégramme sur le parvis du port de Lorient La Base.

Des lots en nature seront remis aux :

- 1er, 2ème et 3ème kitefoil junior Filles
- 1er, 2ème et 3ème kitefoil junior Garçons
- 1er, 2ème et 3ème Kitefoil sénior/master Femmes
- 1er, 2ème et 3ème Kitefoil sénior/master Hommes

18. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4. Décision de courir

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Arbitres désigné-e-s par la FFVoile :

Président du comité de course : Hélène Balcon

ANNEXE "PROCEDURE D'ASSISTANCE D'URGENCE"

- 1. PAVILLON V :**
Envoyé à terre au mât officiel ou sur les bateaux du comité de course, le pavillon V du code signifie :
« JE DEMANDE ASSISTANCE AUX ACCOMPAGNATEURS ».
- 2. CONDUITE A TENIR :**
 - 2.1.1 A terre :**
Les accompagnateurs accrédités présents sur le site doivent se mettre à la disposition du leader sécurité de leur zone de course qui leur fixera une tâche.
 - 2.2 Sur l'eau :**
Les accompagnateurs accrédités présents sur la(es) zone(s) de course concernée(s) doivent rentrer en contact VHF (72) avec le leader sécurité en utilisant le canal affecté à la surveillance de la zone concernée, et se mettre à sa disposition.
 - 2.3** Pendant la durée d'envoi du pavillon V sur l'eau, l'IC 16.1 ne s'applique plus aux accompagnateurs accrédités
 - 2.4** L'affalée du pavillon V signifie la fin de la procédure d'assistance d'urgence. Les accompagnateurs accrédités doivent alors immédiatement se conformer à l'IC 16.1.